



Communiqué de Presse,
2 février 2009

Mutuelles Santé Plus obtient pour la 2^{ème} année consécutive le label d'Excellence décerné par les dossiers de l'Épargne

Pour la 2^{ème} année consécutive, Mutuelles Santé Plus s'est vu décerner le Label d'Excellence par la rédaction de la revue « Les dossiers de l'Épargne ».

Ce label est attribué après une analyse multicritères de l'ensemble des contrats du marché. Il est réservé aux meilleurs contrats.

Plus que jamais en 2009, Mutuelles Santé Plus s'engage sur « plus de services et de proximité » avec ses adhérents.

Les avantages de l'offre Essentiel II de Mutuelles Santé Plus :

- « Un contrat qui propose 11 formules ciblées « jeune », « famille » ou « senior ».
- L'absence de limite d'âge à l'adhésion.
- Un forfait « Plus et Innovations » pour la couverture de prestations non prises en charge par le Régime Obligatoire.
- Une prise en charge optique fonction de la correction visuelle.
- Des tarifs raisonnables, un tiers payant étendu et l'absence de délais d'attente... »



www.mutuelles-santeplus.fr

